

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le chef de cabinet

Paris, le 12 DEC. 2014

N/Réf. : CDAPN/A14030278-D14021590

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu faire part à Mme Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, de vos observations concernant l'exposition des habitants de La Ville du Bois aux pollutions aériennes et sonores. A cet égard, vous demandez la gratuité du tronçon péri-urbain de l'autoroute A10.

La ministre a pris connaissance de vos préoccupations.

Elle m'a chargé de signaler votre intervention au directeur général des infrastructures, des transports et de la mer, au directeur général de l'aviation civile ainsi qu'à la directrice générale de la prévention des risques. Soyez assuré que votre correspondance fera l'objet de tout l'intérêt qu'elle mérite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sébastien LIME



Monsieur Gérard TESSIER
Président de l'Association Bien Vivre à La Ville du Bois
53, rue du Grand Noyer
91620 LA VILLE DU BOIS